

# COMMISSION FEMININE

Réunion du jeudi 23 avril 2026  
 Consultation électronique  
 Procès-verbal n° 07

**Présidente** : Mme GRAVELEAU Stéphanie

**Présents** : Mmes LASMIER Claire, PADELEC Charlotte (visio), MM. BERTAUD Jacky CHAUDELET Antoine (visio), M DAUBA Olivier, FELIX Tony, QUARESMA Stéphane.

**Absents** : Mmes BERGER Marion, BOURCIER Sandrine, MM. BEGAY Guillaume, LEPROUST Vincent.

**Assistent** : Mmes Coralie RENETEAU (Référénte administrative de la Commission), Adeline URANGA (Directrice Administrative), M. Tony RICHARD (CTD)

\*\*\*\*\*

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1	/	13	01/03/26	54449939	Gatinaise (1)	Montmorillon (2)	Report du tour de Coupe Nouvelle Aquitaine	03/05/26
Fém Brassage	C	1	18/01/26	55358849	Chanteloup Courlay Chapelle (1)	Dissay (1)	Arrêté municipal	08/05/26
Fém Brassage	C	3	01/02/26 22/02/26	55358855	Chanteloup Courlay Chapelle (1)	Niort St Florent (2)	Arrêté municipal	03/05/26
U11-U13F	A	5	25/04/26	55408585	Moncoutant (1)	Chauray/Echiré St Gelais (1)	Festival Foot U13 Pitch	06/05/26
U11-U13F	B	5	25/04/26	55385810	Gj St Varadaise (1)	Poitiers Stade (1)	Festival Foot U13 Pitch	16/05/26
U11-U13F	C	5	25/04/26	55408598	Montmorillon (1)	Chauray/Echiré St Gelais (2)	Festival Foot U13 Pitch	16/05/26

## ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS - RAPPEL

### Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2025 - 2026 Championnat Féminin

Vient de Régional 2		0	1	2	3
Départemental 1 (1x10)	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1
	Vient de Régional 2	0	1	2	3
	Descend en Départemental 2	-1	-2	-3	-3
	Vient de Départemental 2	2	2	2	1
Départemental 2 (1x6)	Monte en Départemental 1 de la poule Haute	-2	-2	-2	-1
	Vient de Départemental 1	1	2	3	3

## FÉMININE DEPARTEMENTAL 1

### FORFAIT

#### Match n° 54428677 : Moncoutant (1) – Montmorillon (2) du 26/04/2026

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Montmorillon (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Montmorillon

## FÉMININE DEPARTEMENTAL 2

### LITIGE

#### Match n° 55356359 : Vrère St Léger de Montbrun / Louzy (1) – Fontaine le Comte (1) du 2/03/26

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 25/03/26 (PV n°26) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Vrère St Léger de Montbrun / Louzy (1) pour en donner le gain à l'équipe de Fontaine le Comte (1) (3-0, 3 points).

**Dossier classé**

## COUPE DU POITOU

### FORFAIT

#### Match n° 55592566 : Gati Foot (1) – Chauvigny/Jardres (1) du 5/04/2026

Forfait de l'équipe de Chauvigny Jardres (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Chauvigny

L'équipe de Gati Foot (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

#### Match n° 55592567 : Montmorillon (2) – Fontaine Le Comte (1) du 5/04/2026

Forfait de l'équipe de Fontaine Le Comte (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Fontaine Le Comte (1)

L'équipe de Montmorillon (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

#### Match n° 55592568 : Niort St Florent (1) – Pays Mellois (1) du 5/04/2026

Forfait de l'équipe de Pays Mellois (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Pays Mellois (1)

L'équipe de Niort St Florent (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

#### Match n° 55592569 : Neuville (1) – Naintré (1) du 5/04/2026

Forfait de l'équipe de Naintré (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Naintré (1)

L'équipe de Neuville (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

#### Match n° 55592570 : Dissay (1) – St Cerbouillé (1) du 5/04/2026

Forfait de l'équipe de St Cerbouillé (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de St Cerbouillé (1)

L'équipe de Dissay (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

#### Match n° 55592571 : Cenon Vouneuil (1) – Cerizay (1) du 5/04/2026

Forfait de l'équipe de Cerizay (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Cerizay (1)

L'équipe de Cenon/Vouneuil (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

### TIRAGE

#### COUPE DU POITOU FÉMININE A 11 – QUART DE FINALE DU 10/05/2026

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Obs.
1	Neuville 1	D2F	Vrère/Louzy 1	D2F	08/05/2026
2	Niort St Florent 1	D1F	Gatinaise 1	D1F	
3	Ligugé 1	D1F	Echire St Gelais 1	D1F	
4	Montmorillon 2	D1F	Gati Foot 1	Brass. A	

24/05/2026 : demi-finale

6/06/2026 : Finale

## CHAMPIONNAT U15F

### FORFAIT

#### **Match n° 55377387 : Poitiers Stade (2) - Parthenay Viennay (1) en poule B (basse) du 28/03/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Poitiers Stade (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Poitiers Stade

## FESTIFOOT

### FORFAIT

#### **Equipe de Nieuil l'Espoir F**

Pour avoir prévenu de son forfait pour la finale départementale du Festifoot à moins de 5 jours de la compétition.

Amende de 13€ au club de Nieuil l'Espoir

## PLATEAUX U6 – U10F

- 7 mars 2026 à VVM Chauvigny (5 clubs représentés)
- 21 mars 2026 à 3 Vallées (5 clubs représentés)
- 25 avril 2026 à Montmorillon : annulé

#### A venir :

- 2 mai 2026 Journée des féminines
- 30 mai 2026 JND

L'organisation des plateaux doit être revue pour la saison prochaine pour permettre aux petites de jouer plus.

## JOURNÉE DES FÉMININES

Samedi 2 mai 2026 : journée des féminines ; complexe Michel Amand à Buxerolles.

L'horaire pour les équipes seniors (peu nombreuses) est avancé. RDV à 15h00 pour un début à 16h.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

#### ➤ Dates à retenir :

- Samedi 6 juin 2026 : réunion des clubs féminins et des finales de la Coupe du Poitou à 11 et 8 (à Saint-Maixent-l'Ecole
- Samedi 13 juin 2026 : finale du Trophée Ginette Baraudon à Nieuil l'Espoir

#### ➤ Questions des clubs :

Plusieurs clubs ont exprimé leurs interrogations concernant la participation de joueuses en transition de genre au sein des équipes féminines. À ce jour, la Fédération Française de Football n'a pas adopté de position spécifique sur ce sujet. En l'état actuel, toute personne dont l'état civil est reconnu comme féminin est autorisée à évoluer en équipe féminine.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La présidente, Stéphanie GRAVELEAU.